

Mérovingiens et Carolingiens

A la mort de Clovis, le royaume fut partagé entre ses 4 fils selon la tradition franque. Cette coutume de partage équitable des terres entre les héritiers mâles provoqua des luttes fratricides qui affaiblirent la dynastie.

De leur côté les Carolingiens, maires du palais de génération en génération, devinrent de plus en plus puissants. En 732, Charles Martel qui commandait l'armée battit les Sarrasins à Poitiers et en profita pour soumettre ses rivaux. Il était alors le personnage le plus puissant du royaume.

Son fils Pépin le Bref parvint à faire enfermer le dernier Mérovingien, à se faire élire par l'aristocratie franque et à obtenir du pape qu'il vienne le sacrer en personne dans l'abbaye de Saint-Denis en 754.

Ces deux tableaux du XIXème siècle racontent ces événements à leur façon :



Bataille de Poitiers, Charles de Steuben, 1837



Le dernier des Mérovingiens, Evariste-Vital Luminais, XIXème siècle

Le meurtre des fils de Clodomir

« Tandis que le reine Clotilde demeurait à Paris, Childebert, voyant que sa mère aimait d'une affection exclusive les fils de Clodomir, [...] en éprouva de la jalousie et craignant qu'avec la faveur de la Reine ils ne trouvassent accès au trône envoya secrètement vers son frère le roi Clotaire pour lui dire : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère et veut qu'ils soient dotés du royaume ; tu dois venir à Paris et après avoir délibéré ensemble, il faudra décider ce qu'on doit faire d'eux : auront-ils la chevelure coupée comme le reste du peuple ou bien après qu'ils auront été tués le royaume de notre frère sera-t-il partagé également entre nous deux ? »

Vivement réjoui par ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebert avait fait courir dans la population le bruit que les rois se réunissaient pour élever ces petits enfants sur le trône. Lorsqu'ils furent réunis, ils envoyèrent dire à la Reine qui demeurait alors dans la dite ville : « Envoie-nous les enfants pour qu'on les élève sur le trône. » Elle en fut joyeuse, car elle ignorait leur fourberie ; ayant donc donné aux enfants de la nourriture et de la boisson, elle les envoya en disant : « Je ne croirai plus que j'ai perdu mon fils si je vous vois lui succéder dans son royaume. » A peine étaient-ils partis qu'ils furent appréhendés et séparés de leurs domestiques et de leurs nourriciers ; on séquestra les uns et les autres, en mettant d'un côté les esclaves, de l'autre les petits enfants. C'est alors que Childebert et Clotaire envoyèrent à la Reine Arcadius (...) avec des ciseaux et une épée tirée du fourreau. Dès son arrivée, il montra à la Reine les deux objets en disant : « C'est à ta volonté, O très glorieuse reine, que tes fils nos seigneurs font appel. Que juges-tu qu'il faut faire des enfants ? Donnes-tu l'ordre de les laisser vivre avec les cheveux coupés ou de les étrangler tous les deux. » Mais elle, terrifiée de la nouvelle et outrée de rancœur surtout lorsqu'elle vit l'épée hors du fourreau et les ciseaux, se laissa gagner par l'amertume et, ne sachant plus dans sa douleur ce qu'elle disait, répondit simplement : « Je préfère s'il ne doivent pas monter sur le trône, les voir morts que tondus. » Mais lui sans faire attention à sa douleur ni se demander ce que dans la suite elle déciderait à la réflexion, s'en revint rapidement annoncer et dire : « La Reine étant consentante, poursuivez l'œuvre commencée, car elle-même veut que votre projet soit exécuté. »

Aussitôt Clotaire ayant saisi l'aîné des enfants par le bras, le tua cruellement en lui plantant un couteau dans l'aisselle. A ses cris son frère se prosterna aux pieds de Childebert et lui saisissant les genoux s'écria avec des larmes : « Au secours, père très pieux, que je ne périsse pas comme mon frère. » Alors Childebert, le visage baigné de larmes, déclara : « Je t'en prie, frère très doux, accorde-moi dans ta générosité la vie de celui-ci et je te donnerai ce que tu exigeras pour son salut à condition qu'il ne soit pas tué. » Mais l'autre l'ayant accablé d'injures, s'écria : « Rejette-le loin de toi ou c'est toi à coup sûr qui mourras à sa place. C'est toi, ajouta-t-il, qui as eu l'initiative de cette chose, et maintenant tu te dédis aussi rapidement de ton engagement. » En entendant ces mots, celui-là repoussant l'enfant le projeta sur celui-ci. Ce dernier l'attrapant et lui ayant planté un couteau dans le côté comme il avait fait auparavant pour le frère l'étrangla ; ensuite ils assassinèrent les esclaves ainsi que les nourriciers.

Après ces meurtres Clotaire, montant à cheval, s'en alla sans se soucier du meurtre de ses neveux ; mais Childebert se rendit dans le faubourg. Quant à la Reine, après avoir déposés les deux petits corps dans un cercueil, elle les suivit accompagnée d'un grand chœur de chantes et avec une immense tristesse jusqu'à la basilique de Saint-Pierre où elles les ensevelit tous deux ensemble. L'un avait dix ans et l'autre sept ans. »

« 749 : Burchard, l'évêque de Wurtzbourg, et le chapelain de Fulrad furent envoyés auprès du pape Zacharie, en vue de l'interroger sur les rois qui à cette époque, en Francia, n'avaient aucune puissance royale ; cela était-il bien ou non ? Et le pape Zacharie répondit qu'il valait mieux que fût appelé roi celui qui avait la puissance, plutôt que celui qui était dénué de pouvoir royal ; pour que l'ordre ne fut pas troublé, il ordonna par autorité apostolique que Pépin soit fait roi.

750 : Suivant l'usage des Francs, Pépin fût élu roi, oint de la main de l'archevêque Boniface de sainte mémoire et élevé au trône par les Francs à Soissons. Quant à Childéric qui était appelé faussement roi, il fût tonsuré et envoyé dans un monastère. »

Annales Regni Francorum, VIIIème siècle

« 749 : Burchard, l'évêque de Wurtzbourg, et le chapelain de Fulrad furent envoyés auprès du pape Zacharie, en vue de l'interroger sur les rois qui à cette époque, en Francia, n'avaient aucune puissance royale ; cela était-il bien ou non ? Et le pape Zacharie répondit qu'il valait mieux que fût appelé roi celui qui avait la puissance, plutôt que celui qui était dénué de pouvoir royal ; pour que l'ordre ne fut pas troublé, il ordonna par autorité apostolique que Pépin soit fait roi.

750 : Suivant l'usage des Francs, Pépin fût élu roi, oint de la main de l'archevêque Boniface de sainte mémoire et élevé au trône par les Francs à Soissons. Quant à Childéric qui était appelé faussement roi, il fût tonsuré et envoyé dans un monastère. »

Annales Regni Francorum, VIIIème siècle

« Puis Abd-el-Rahman traversa défilés et plaines, jusqu'à pénétrer en dévastant et en massacrant sur la terre des Francs. Il mena bataille à Eudes entre la Garonne et la Dordogne, et le contraint à fuir. C'est alors qu'il se retrouva face au Consul de Francie Intérieure nommé Charles, un puissant guerrier.

Dans le choc de la bataille les gens du Nord apparurent tenir fermement, tous proches les uns des autres comme un rempart de glace ; et à grands coups d'épées ils abattirent les Arabes. Fondus comme une bande autour de leur chef.

A la dernière nuit, les combattants se retirèrent. En fait, durant la nuit, ils avaient fui dans le plus grand silence, allant retrouver à toute vitesse leur patrie. »

Chroniques mozarabes, 754

« Puis Abd-el-Rahman traversa défilés et plaines, jusqu'à pénétrer en dévastant et en massacrant sur la terre des Francs. Il mena bataille à Eudes entre la Garonne et la Dordogne, et le contraint à fuir. C'est alors qu'il se retrouva face au Consul de Francie Intérieure nommé Charles, un puissant guerrier.

Dans le choc de la bataille les gens du Nord apparurent tenir fermement, tous proches les uns des autres comme un rempart de glace ; et à grands coups d'épées ils abattirent les Arabes. Fondus comme une bande autour de leur chef.

A la dernière nuit, les combattants se retirèrent. En fait, durant la nuit, ils avaient fui dans le plus grand silence, allant retrouver à toute vitesse leur patrie. »

Chroniques mozarabes, 754